

NOS COMBATS

Justice pour le vivant : POLLINIS et 4 ONG face à l'État et à l'agrochimie pour sauver la biodiversité !



© Philippe Besnard

Alors que l'extinction dramatique du vivant se poursuit à un rythme effréné, POLLINIS et 4 ONG environnementales pourraient obtenir une victoire historique contre l'État français, pour l'obliger à mettre en œuvre des mesures essentielles de protection des abeilles et de la biodiversité contre les pesticides. Jeudi 1er juin, lors de l'audience du procès Justice pour le Vivant, que POLLINIS, et ses alliés Notre Affaire à Tous, Biodiversité sous nos pieds, ANPER-TOS et l'ASPAS mènent face à l'État et au lobby français des géants des pesticides Phytéis, la rapporteure publique a repris les principales demandes des associations. Une première étape cruciale pour les abeilles, les bourdons et toute la biodiversité, qu'une centaine de citoyens est venue soutenir sur place, à quelques pas du Tribunal administratif de Paris.

► EN SAVOIR PLUS

► VOIR LE DIAPORAMA

CONTRE-LOBBYING

POLLINIS alerte la Commission européenne sur les dangers des nouveaux OGM



Alors que la Commission européenne pourrait déréguler sans garde-fou les nouveaux OGM à la demande des lobbys de l'agrochimie, POLLINIS a signé une lettre ouverte adressée au vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, aux côtés de 339 organisations. Objectif : dénoncer point par point les arguments pernicieux des firmes agrochimiques, visant à présenter les nouveaux OGM comme des alternatives durables aux pesticides, démontrer l'incompatibilité totale entre leur dérégulation et la protection indispensable de la biodiversité, et obtenir le maintien des obligations d'étiquetage et de traçabilité, dont l'industrie cherche à se débarrasser.

► LIRE LA SUITE

AU NOM DES CITOYENS

Sous la pression des citoyens, Bruxelles s'exprime sur la réduction des pesticides



C'est une réponse très attendue à l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « Save Bees and Farmers », que plus d'un million de citoyens ont soutenu aux côtés de POLLINIS et de plusieurs centaines d'associations environnementales. Mercredi 5 avril, la Commission a répondu aux demandes des citoyens européens en faveur d'une réduction de 80 % des pesticides d'ici 2030, et de mesures d'urgence en faveur de la biodiversité. Si la Commission confirme sa volonté de réduire de 50 % l'usage des pesticides d'ici 2030, cet objectif ne permettra pas d'enrayer l'extinction massive des pollinisateurs en Europe, ni de mettre fin à temps aux pesticides tueurs d'abeilles, dénonce POLLINIS.

► LIRE LA SUITE

Nos combats dans les médias

► Le Monde (01 juin 2023)

« Justice pour le vivant » : la rapporteure publique reconnaît des « fautes » de l'État dans la protection de la biodiversité

Voir également sur le même sujet Politis, Blast, l'Humanité, Vert, Sud Ouest, La Croix, Le Point, Le Télégramme, L'Express, Huffington Post, La France Agricole, Reporterre.

► Actu-environnement (31 mai 2023)

Pesticides : la Commission européenne prolonge les autorisations de plusieurs substances problématiques

► Reporterre (20 mai 2023)

Nouveaux OGM : l'offensive des lobbys

► Le Monde (12 mai 2023)

Pesticides : les propositions des experts européens pour mieux évaluer les risques pour les abeilles

► Technique de l'ingénieur (10 mai 2023)

Néonicotinoïdes : « victoire posthume » pour les ONG écologistes

► France Culture (15 avril 2023)

Les pesticides à ARN : dangers d'une révolution agricole

► Usbek & Rica (12 mars 2023)

Scientifiques en Rébellion : on a assisté à une marche funèbre pour la biodiversité

► VOIR LA REVUE DE PRESSE

NOS PROJETS

Dans le Parc national de forêts, les abeilles mellifères sauvages ont-elles survécu à l'hiver ?



© Philippe Besnard

Les 24 et 25 mai derniers, POLLINIS s'est rendue au Parc national de forêts, où l'association co-finance une étude scientifique en partenariat avec le chercheur et biologiste Fabrice Requière – pour mieux comprendre la vie sauvage des abeilles mellifères. Dans cette aire protégée, à la richesse floristique et faunistique exceptionnelle, le scientifique tente d'identifier la présence et l'abondance de colonies d'abeilles mellifères vivant à l'état sauvage, pour suivre leur évolution. Objectif : connaître leur capacité de survie sans intervention de l'homme, et étudier leur patrimoine génétique, pour en savoir davantage sur l'hybridation génétique de ces populations peu étudiées par les scientifiques. Les premiers résultats de cette étude, qui veut enrichir les connaissances scientifiques permettant la conservation des populations sauvages d'abeilles en France et en Europe, sont à paraître dès cette année.

► LIRE L'ARTICLE

RECOURS EN JUSTICE

POLLINIS attaque en justice un pesticide SDHI tueur d'abeilles !



© Simon Kr.

Le 22 février 2023, POLLINIS a déposé un recours inédit devant le Tribunal de l'Union européenne, pour obtenir le retrait immédiat du boscalid, un pesticide SDHI devenu dangereusement omniprésent dans l'alimentation et l'environnement. Depuis 2018, la Commission européenne prolonge l'autorisation de mise sur le marché du boscalid sous la pression des lobbys, malgré l'alerte de POLLINIS et de nombreux scientifiques sur sa toxicité pour les abeilles, les vers de terre, et l'ensemble de la biodiversité. Ce combat permet à POLLINIS d'attaquer le système de prolongation automatique des pesticides de l'Union européenne, qui étend actuellement la mise sur le marché de 119 substances pesticides, avant même que l'autorité sanitaire européenne ait donné son feu vert, et vérifié leur innocuité pour la biodiversité.

► LIRE LA SUITE

VICTOIRE

Pesticides néonicotinoïdes : la Justice tranche pour leur interdiction définitive !



© Philippe Besnard

C'est la fin d'un combat acharné de longue haleine, mené par POLLINIS au nom d'1,2 million de citoyens engagés pour la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs face aux pesticides qui les déciment. Mercredi 3 mai, le Conseil d'État a confirmé l'illegalité des dérogations accordées systématiquement aux betteraviers par le ministère de l'Agriculture. Des dérogations qui ont permis à des semences enrobées de néonicotinoïdes d'être répandues dans la nature, au mépris de leurs dangers connus et documentés pour la biodiversité. Saisie par plusieurs associations, dont POLLINIS, la juridiction tourne ainsi définitivement la page de ces insecticides tueurs d'abeilles neurotoxiques et cancérigènes, sept ans après l'adoption de l'amendement interdisant leur usage en France.

► LIRE LA SUITE

JE SOUTIENS POLLINIS

POLLINIS, c'est vous !

Sans votre soutien nous ne pourrions pas lutter à Bruxelles et à Paris pour enrayer la disparition des abeilles et de tous les pollinisateurs sauvages ; nous ne pourrions pas faire pression sur les responsables politiques pour faire entendre la voix des citoyens, et peser face aux intérêts de l'agrobusiness ; nous ne pourrions pas utiliser contre les lobbys leurs propres armes, en passant au crible la réglementation européenne ou en commandant des études scientifiques ; nous n'aurions pas les moyens de monter des dossiers de contre-lobbying citoyen ou de saisir la justice pour défendre l'intérêt général au cœur des institutions et devant les tribunaux.

Pour mener tous ces combats de front, nous avons besoin de votre aide.

► JE FAIS UN DON



Vos signatures aux pétitions nous confèrent la légitimité indispensable qui nous ouvre les portes des représentants politiques. Vos dons garantissent à POLLINIS la totale liberté d'action et de parole dont nous avons besoin pour faire pression efficacement sur les décideurs politiques.

VOS MOTS DOUX

► **Arlette** nous a écrit de Corrèze : « L'indifférence est devenue un fleuve de notre Société : individualiste. Je vous exprime ma considération pour votre travail d'informer et celui de recherche de références sérieuses. »

► **Françoise nous a écrit** : « Avec ma reconnaissance permanente pour vos efforts fantastiques. Ici, quelques gouttes d'eau au fleuve de votre militance unique. »



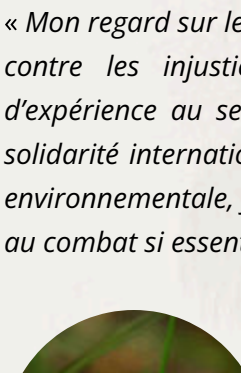
► LIRE TOUT

POLLINIS RENFORCE SON ÉQUIPE



Depuis le mois de mars, **Sonia** a intégré POLLINIS en tant que responsable des réseaux sociaux.

« Mon regard sur le monde m'a toujours poussée à lutter contre les injustices. Forte d'une dizaine d'années d'expérience au sein d'organisations engagées pour la solidarité internationale, les droits humains et la justice environnementale, je suis honorée de pouvoir contribuer au combat si essentiel qu'est celui de POLLINIS. »



Depuis le mois de décembre, **Léo** est venu prêter main forte au pôle rédaction de POLLINIS :

« D'abord journaliste environnemental en Uruguay puis responsable d'un média sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits en France, je me réjouis d'apporter ma plume à POLLINIS pour l'aider dans ses combats pour le vivant, ses surprises, et ses merveilles. »

Merci aux donateurs qui nous permettent d'agir au quotidien pour sauver les abeilles et les pollinisateurs, et aux plus d'un million de citoyens engagés aux côtés de POLLINIS

Envie d'en savoir davantage sur les pollinisateurs et les actions de POLLINIS pour enrayer leur extinction ?

Recevez nos prochaines campagnes et lettres d'informations

JE M'ABONNE

Suivez-nous sur les réseaux



POLLINIS est un mouvement citoyen européen, indépendant, et à but non lucratif, qui milite auprès des responsables politiques et des institutions européennes pour accélérer - en Europe et dans le monde - le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs dont elle dépend. POLLINIS repose entièrement sur les dons de citoyens engagés comme vous dans ce combat vital pour l'avenir de l'agriculture et de la planète, et ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'organisations professionnelles pour pouvoir conserver une parfaite indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse contact@pollinis.org. Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Si à tout moment vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant « désinscription » comme objet de votre message. Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette action ou sur POLLINIS, vous pouvez visiter le site internet www.pollinis.org ou nous écrire à contact@pollinis.org